

Agressions sexuelles : les communistes s'interrogent sur les « défaillances » du système d'alerte interne

9 MARS 2019 PAR [MANUEL JARDINAUD](#)

Deux militantes des jeunesses communistes ont témoigné début mars sur Twitter d'un viol qu'elles disent avoir subi chacune dans un cadre militant. Depuis, cette parole secoue leur mouvement, tout comme le PCF. Une nouvelle preuve de la difficulté de formuler, comme de recueillir les paroles sur les violences sexistes et sexuelles au sein d'organisations politiques.

La traînée de poudre a été immédiate, d'abord au sein des milieux militants, puis auprès du grand public. Tout début mars, deux membres du Mouvement des jeunesses communistes de France (MJCF) témoignent sur Twitter du viol dont elles disent avoir été victimes de la part de cadres du mouvement. Dès le 5 mars, le quotidien *L'Humanité* publie leurs témoignages.

Léa Tytéca décrit une soirée de juillet 2016 au cours de laquelle un responsable local du PCF et membre du conseil national du MJCF, qu'elle décide de nommer, lui inflige des violences sexuelles. Elle a déposé une plainte le 24 octobre 2018, dont Mediapart a pris connaissance, qui détaille des pénétrations forcées.



Visuel diffusé par le PCF. © PCF

Sa camarade Mathilde Beuscher lui emboîte le pas le lendemain sur le réseau social. Elle raconte à son tour une soirée avec un militant politique qui, selon sa description, lui inflige des actes sexuels non consentis. Toutes deux condamnent aujourd'hui le manque de réactivité des deux organisations, le MJCF et le PCF, accusés de ne pas avoir réagi malgré les alertes.

Leurs expériences illustrent de nouveau la difficulté de formuler, mais aussi de recueillir, ces paroles sur les violences sexistes et sexuelles, au sein d'organisations politiques. Dans les cas

de Léa Tytéca et de Mathilde Beuscher, le sujet est d'autant plus délicat que toutes les deux dénoncent des actes ayant la qualification de crime.

Léa Tytéca, pendant plus d'un an, dit n'avoir parlé de son viol qu'à un seul camarade, à qui elle avait demandé le silence. Durant cette année-là, elle dit avoir croisé son agresseur à diverses reprises. Elle confie à Mediapart être tombée en dépression. La jeune femme (22 ans aujourd'hui) se retrouve une nouvelle fois en sa présence lors de l'événement estival de l'Union des étudiants communistes (UEC) à l'été 2017. « *Je le vois boire avec des amis, discuter avec d'autres filles* », confie-t-elle. La situation est, pour elle, insupportable. Elle se décide à en parler à Marie Jay, secrétaire à l'organisation de l'UEC, également membre de la direction du MJCF à cette époque.

C'est la première militante ayant des responsabilités au sein du mouvement à être informée. « *En septembre, j'en parle au secrétaire à la vie des départements du MJCF. J'en parlerai trois fois avec lui* », assure Marie Jay, qui n'envoie néanmoins aucun message écrit officiel à la direction. « *C'est un camarade, je me dis que je n'ai pas besoin d'envoyer un mail.* » Jusqu'en novembre, rien ne bougera, malgré l'accusation de viol portée contre un membre du conseil national. Camille Lainé, la secrétaire générale du mouvement, confirme qu'elle n'a été saisie du cas qu'à la fin de l'année lorsqu'elle a enfin un contact direct avec Léa Tytéca.

« *En novembre 2017, je parle à Camille Lainé au téléphone, qui a l'air surprise. Je demande l'exclusion de mon agresseur de la sphère militante* », rapporte la jeune femme. Elle dit qu'aucune orientation vers une structure d'accompagnement, associative ou juridique, ne lui est alors proposée. Le militant qu'elle met en cause est poussé à la démission dans le mois qui suit, après le déplacement d'un responsable du MJCF dans sa fédération. « *On le sort du conseil national* », précise Camille Lainé.

À cette époque, aucun dispositif traitant des violences sexistes et sexuelles n'existe au sein du MJCF, une tentative de mettre en place un outil commun avec l'UEC ayant échoué plusieurs mois auparavant.

Reste que le militant mis en cause demeure membre du PCF et élu municipal à Blois. De fait, Léa Tytéca indique voir passer des photos de lui lors de manifestations organisées par le parti. « *À chaque fois que j'en parle au sein du MJCF, on me rétorque que c'est dorénavant l'affaire du PCF* », soupire-t-elle.

Il faudra attendre le 4 mars 2019 et l'éclatement de l'affaire auprès du grand public pour que le parti décide de son exclusion. « *Pour le cas de Léa, je ne l'ai appris que la semaine précédente* », assure Dominique Tripet, membre du dispositif d'alerte Stop violences, mis en place au PCF au printemps 2018. Elle confirme avoir été mise au courant par l'un de ses camarades et demandé que la jeune femme la contacte directement pour pouvoir agir. Elle dit également ne jamais avoir été informée de la plainte pour viol déposée en octobre 2018.

Dominique Tripet décide de prendre contact directement avec la victime. Après une conversation téléphonique le 4 mars 2019, décision est prise dans la journée de démettre le conseiller municipal de toute fonction militante et de lui demander de démissionner de son

mandat. L'intéressé a finalement été suspendu du groupe de la majorité au conseil municipal de Blois mercredi 6 mars. Il nie les accusations dont il fait l'objet.

Pourquoi plus d'un an de silence du côté du PCF entre l'exclusion du militant mis en cause par la MJCF et la sanction prononcée par le parti ? Parce que, entre les deux entités juridiquement distinctes, aucune courroie de transmission n'a été pensée. Pourtant, Camille Lainé affirme avoir bel et bien informé oralement un cadre de la direction de cette histoire et de l'exclusion du militant.

À l'époque, « *on me dit que sa fédération est au courant et qu'il est question qu'il n'ait plus de responsabilité* », affirme la secrétaire générale du MJCF. Dominique Tripet dit n'avoir pas reçu d'alerte. Hélène Bidard, responsable de la commission féminisme-droits des femmes au PCF, assure à Mediapart ne pas avoir été contactée dans le but d'engager une procédure disciplinaire. « *Je ne peux pas faire à leur place, même si cela me met en rage et en colère aujourd'hui.* »

« *On me décrédibilise politiquement. Je suis enfermée.* »

Le cas de Mathilde Beuscher, qui s'est trouvée désespérée durant deux ans de voir son agresseur continuer de fréquenter les cercles communistes, donne aussi à voir certaines failles des dispositifs d'alerte et de la difficulté pour des organisations politiques de prendre la pleine mesure de l'urgence.

La militante date son viol de février 2017. « *Pendant dix mois, je n'en parle à personne. J'étais alcoolisée ce soir-là, j'ai travaillé pour remettre de l'ordre dans mes souvenirs. Et puis, j'avais honte, j'avais l'impression d'avoir trompé mon conjoint* », témoigne-t-elle à Mediapart. Pendant cette période, elle continue d'échanger des SMS avec l'homme qu'elle accuse aujourd'hui, « *comme si de rien n'était* ». Elle lui demande juste de se taire, de ne pas formuler des discours féministes qui lui sont insupportables.

Mathilde Beuscher finit par écrire à des responsables de la fédération où l'homme milite. « *À l'époque, je suis dans la perspective qu'il change, pas forcément qu'il quitte le MJCF ou le PCF* », reconnaît-elle, alors qu'elle n'arrive toujours pas à verbaliser oralement son agression. Mi-janvier 2018, alors que Le Monde a publié un article sur les violences sexuelles au sein du mouvement de jeunesse, elle se décide à en parler à deux personnes de confiance : l'une ayant un mandat à l'Unef, Hafsa Askar, l'autre à l'UEC, Marie Jay. Chacune confirme la démarche à Mediapart.

Mais le mur du silence, malgré les alertes des deux militantes, est toujours debout : « *On dit que je mens, c'est une époque de refondation à l'Unef, on me décrédibilise politiquement. Je suis enfermée.* » « *L'affaire s'ébruite au sein de la fédération d'origine de la personne accusée. On dit que Mathilde est folle, elle est à son tour accusée pour raisons politiques* », confirme Marie Jay.

« *Il ne se passe rien avant le mois de mars, j'ai un sentiment d'abandon, d'isolement, de solitude et de trahison* », dit-elle. Mathilde Beuscher est finalement hospitalisée, témoigne-t-elle. Incapable de parler, elle a continué à transmettre son témoignage par écrit. Qui finit par

tomber entre les mains de Dominique Tripet, de la cellule d'alerte du PCF, par le truchement d'un ami militant.

« *Je demandais aux proches de Mathilde qu'elle puisse me contacter. Mais elle n'était pas prête* », témoigne la responsable communiste. Laquelle assure avoir agi rapidement. L'homme est désormais salarié en CDD dans une autre fédération du PCF. « *Nous nous sommes précipités à l'inspection du travail pour savoir comment s'en séparer. On a demandé à la fédération qu'il soit mis à l'écart. Et de ne pas renouveler son CDD.* » Au mois de juin, son contrat expire, il ne travaille plus pour le PCF.

En l'absence de plainte directe de Mathilde Beuscher, Dominique Tripet a dû convaincre les responsables locaux de sanctionner sans que cela soit néanmoins officialisé et sans pouvoir donner aucun élément du dossier en sa possession. Ce qui, de fait, a compliqué le processus disciplinaire. « *Elle a passé des semaines à discuter parce que la victime voulait rester anonyme* », confirme Hélène Bidard.

Cette procédure opaque a provoqué l'incompréhension de Mathilde Beuscher, personne ne l'ayant contactée puisque son témoignage, même s'il mentionnait expressément son agresseur, demeurait anonyme. L'incompréhension s'accroît dans les mois suivants quand elle se rend compte que, ayant démenagé, il continue de militer et même de participer à l'organisation d'événements du PCF. Dominique Triper confirme en avoir été informée à l'automne 2018 et demandé aux responsables locaux de prendre des mesures.

Malgré les sanctions prises dans les deux cas, souvent passées inaperçues, le manque de communication entre victimes et organisations ainsi que la persistance de situations de violences sexistes et sexuelles ont poussé plusieurs dizaines de militants et de militantes à s'exprimer sans prévenir à la tribune du congrès du MJCF, fin janvier 2019. Comme l'écrit L'Obs, deux coordinateurs nationaux sont d'ailleurs cités comme ayant « *protégé des agresseurs depuis plusieurs années* ».

Camille Lainé, qui reconnaît l'absence de dispositif identifié au sein du MJCF, dit en avoir tiré les leçons : « *J'ai eu à gérer des choses très dures, j'ai écouté des personnes et j'ai accompagné des victimes. J'ai eu connaissance d'une dizaine de cas et les agresseurs ont été écartés* », assure la secrétaire nationale.

Au dernier congrès, les statuts ont été modifiés pour prendre en compte cette réalité. Aujourd'hui, l'article 40 indique que « *le MJCF se dote d'une commission nationale issue du Conseil national, pour traiter la question des violences sexuelles et sexistes. Une coordinatrice nationale en est membre et l'anime. Elle est composée au deux tiers par des femmes.* » L'article 41 poursuit : « *Le non-respect des valeurs fondamentales d'intégrité et de dignité humaine peut entraîner la perte de la qualité d'adhérent ou d'adhérente.* »

Dans chaque structure, au PCF et au MJCF, on cherche désormais à améliorer le soutien aux victimes de violences sexistes et sexuelles. Après un premier communiqué très timide mis en ligne à la suite des témoignages publics de Léa Tyteca et de Mathilde Beuscher – « *Il m'a fait honte* », confie une élue –, le Parti communiste a tenté d'éteindre les critiques. Fabien Roussel, à la tête du PCF et qui était resté silencieux durant plusieurs jours, s'est enfin exprimé le 7 mars en martelant, selon le slogan de la communication officielle : « *Tolérance*

zéro ! ». « *Malgré tout ce que nous avons mis en place ces dernières années, il y a eu des défaillances. Il est urgent d'y répondre* », a-t-il insisté.

Dominique Tripet sait que l'organisation n'est pas parfaite. Partant du constat que, à propos des deux jeunes femmes qui ont témoigné, « *l'une comme l'autre avaient parlé plusieurs fois à des personnes qui n'ont pas dit ou fait ce qu'il fallait* », la responsable affirme : « *On ne pourra pas faire l'économie d'une discussion sur le sujet.* » Pour elle, le conseil national prévu le samedi 9 mars doit être la première étape pour améliorer le dispositif.

Je veux dire aux victimes que je les crois. Je veux leur dire ma colère que cela ait pu se produire au sein de nos organisations. Je veux rappeler qu'il n'y a pas de place chez nous pour les agresseurs. Tolerance zero!

Fabien Roussel a d'ailleurs déjà tracé des pistes : mise en place d'une cellule d'écoute indépendante du PCF, état des lieux du dispositif pour adapter les procédures, campagne d'information des adhérents et de formation des cadres et remise à plat des modes d'organisation des événements. « *Travaillons aussi avec le MJCF pour les aider* », complète Dominique Tripet, car « *l'effet de pouvoir y est exacerbé* », note Héléne Bidard.

À 25 ans, Mathilde Beuscher est en pleine reconstruction, en arrêt depuis un an de son poste de fonctionnaire du ministère de la culture. « *On ne voulait pas s'exposer ainsi. Je n'avais pas envie qu'on me voie comme une victime, comme celle qui a été violée* », dit-elle. Elle demeure dubitative sur les mesures engagées par son mouvement, elle qui confie n'avoir ressenti « *aucune compréhension* ».

Léa Trytéca reconnaît que la période est difficile. « *Mais je suis bien entourée, j'ai reçu du soutien* », témoigne-t-elle. Elle demande une véritable révolution au sein du MJCF où perdure « *une culture interne sexiste* ». Son combat pour faire entendre sa propre parole devient le combat de toutes ses camarades.